

SNEC
CFE-CGC
AGRO



**SYNDICAT NATIONAL DE L'ENCADREMENT
DU GROUPE CARREFOUR**

Extension de la Remise Sur Achats de 10% au Réseau « Franchise » de la Proximité

Lors des NAO 2018,
le SNEC avait
demandé l'extension
de la Remise sur
Achats de 10% sur le
« Parc Franchise » de
la Proximité.

Le SNEC n'a pas été
signataire de l'accord
NAO 2018.
Cependant, la
Direction a retenu
unilatéralement notre
proposition.

**La Direction vient de nous informer de la mise en
application pour les salariés du Format
« Proximité » de la Remise Sur Achats de 10%.**

RAPPEL

**Pour bénéficier de la RSA, il faut nécessairement détenir la
carte PASS et communiquer le numéro de la carte au service
RH pour activation.**

Remise sur achats et facilités de paiement

Les salariés en CDI, avec 6 mois d'ancienneté et disposant d'une carte PASS
bénéficient d'une remise sur achat de 10% (et de 15% sur le mois de Décembre
2018) dans les hypermarchés et supermarchés, proximité intégrés.

Ainsi que les services :

- Carrefour Voyages, Spectacles, Assurances
- Stations services et Carfuel
- Drives Accolés et Solo
- Location de Véhicules particuliers et utilitaires



Le plafond d'achat est fixé à 10 000€ par année civile et
par bénéficiaire. Le coût de la carte PASS Classique
(14€) est remboursé sur votre Compte Épargne PASS le
mois suivant le prélèvement de la cotisation. De même, une remise de 14€ sera
déduite de la cotisation annuelle de la carte PASS GOLD sous la forme d'un
remboursement crédité sur le compte épargne PASS du salarié. La seconde carte
libellée au nom du conjoint et rattachée au même compte bancaire est également
gratuite.

Application Mobile
SNEC CFE-CGC



Flashez ce QR-Code

**Le SNEC vous invite à favoriser
le Chiffre d'Affaires de notre Format « Proximité ».**